

**Programme d'évaluation de la 1<sup>e</sup> année du  
Baccalauréat universitaire ès Sciences  
en sciences pharmaceutiques  
Année académique 2018/2019**

<b>Evaluations obligatoires</b>	<b>Crédits ECTS</b>
Bases de la biologie cellulaire et biologie cellulaire végétale	2
Biochimie	7.5
Chimie générale et analytique I	8
Chimie générale et analytique II et Approfondissements en chimie analytique	7.5
Chimie organique	6
Diversité du vivant : botanique	6
Introduction à l'informatique et bureautique	1
Mathématiques générales I	3.5
Physique générale pour pharmacie	6.5
Sciences pharmaceutiques I	6
Sciences pharmaceutiques II	6

Evaluation : moyenne pondérée par les crédits ECTS des évaluations

Réussite : - moyenne pondérée  $\geq 4.0$   
- pas de note égale à 1.0

Selon le Règlement d'études de la 1<sup>e</sup> année du Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences pharmaceutiques adopté par la Direction de l'UNIL le 1<sup>e</sup> mai 2017.